

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGT-ET-UNIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MARC-ANDRÉ DAoust, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-NEUF HEURES.

Sont présents formant quorum:

Marc-André Daoust, président et représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Chantal Chartrand, vice-présidente et représentante de Pointe-Calumet
Michel Thorn, représentant Saint-Joseph-du-Lac

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes
Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RA 034-11-2022

1.1 NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Michel Thorn

Et unanimement résolu que monsieur Marc-André Daoust soit nommé à titre de président de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes pour la période du 21 novembre 2022 au 20 novembre 2023.

Il est également résolu d'autoriser le président à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

Résolution RA 035-11-2022

1.2 NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu que madame Chantal Chartrand soit nommée à titre de vice-présidente de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes pour la période du 21 novembre 2022 au 20 novembre 2023.

Il est également résolu d'autoriser la vice-présidente (en l'absence du président) à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

Résolution RA 036-11-2022

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Thorn

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 21 novembre 2022 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

● PROCÈS-VERBAL

Résolution RA 036-11-2022

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 OCTOBRE 2022

IL EST PROPOSÉ PAR madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2022 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que rédigé. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● ADMINISTRATION

Résolution RA 038-11-2022

3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2022

Il est proposé par monsieur Michel Thorn

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 21-11-2022 au montant de **13 723.00 \$**.

La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RA 039-11-2022

3.2 ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES POUR L'ANNÉE 2023

Il est proposé par madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu d'approuver le calendrier 2023 des séances ordinaires de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes prévues le **troisième lundi de chaque mois à 19h00**. Aucune séance n'est planifiée pour les mois de février, mai, juillet et décembre. Ci-joint le calendrier annuel.

Lundi 16 janvier 2023

Lundi 20 mars 2023

Mardi 17 avril 2023

Lundi 19 juin 2023

Lundi 18 septembre 2023

Lundi 16 octobre 2023

Lundi 20 novembre 2023

Résolution RA 040-11-2022

3.3 OCTROI D'UN MANDAT POUR LES AUDITS DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes désire obtenir les services professionnels d'une firme d'experts-comptables, pour le mandat d'audit externe pour les exercices financiers se terminant les 31 décembre 2022 ainsi que le 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT les soumissions suivantes;

- **CLOUTIER+LONGTIN INC.**

Année 2022 3,510 \$, plus taxes

Année 2023 3,685 \$, plus taxes

Pour un total de 7,195 \$, plus taxes

- **BCGO S.E.N.C.R.L.**
Année 2022 7,500 \$, plus taxes
Année 2023 8,200 \$, plus taxes
Pour un total de 15,700 \$, plus taxes

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Michel Thorn

Et unanimement résolu de mandater la firme Cloutier + Longtin Inc. aux fins d'obtenir les services professionnels pour le mandat d'audit externe quant aux exercices financiers se terminant les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2023. Le mandat représentera une somme de 3 510 \$ pour l'année 2022, et une somme de 3 685 \$ pour l'année 2023 pour un total de 7 195 \$ plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-413.

● **EXPLOITATION**

● **PÉRIODE DE QUESTIONS**

● **DÉPÔT DES CORRESPONDANCES**

● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution RA 041-11-2022

8.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 NOVEMBRE 2022

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Chantal Chartrand

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux

Marc-André Daoust
Président

Stéphane Giguère
Secrétaire

